

LE PAIN DUR, LIBERTÉ

Mot d'ordre du Front populaire, 1936

Le Front populaire : allons au-devant de la vie

Fin 1931, la France est touchée par la crise économique (chômage, faillites, exportations en baisse...). Dans ce climat morose, la montée des ligues nationalistes, influencées par les régimes fascistes de l'Italie et de l'Allemagne, se fait brutalement sentir.

Ces mouvements d'extrême-droite, accusant le régime parlementaire de la Troisième République d'être incapable et malhonnête, se rassemblent le 6 février 1934 devant l'Assemblée nationale.

La manifestation dégénère en affrontements sanglants ; elle entraîne la démission du président du Conseil Édouard Daladier.

La gauche parlementaire dénonce alors une tentative de coup d'État fasciste. Les partis de gauche (SFIO - Section française de l'internationale ouvrière, Union socialiste républicaine, Parti radical et Parti Communiste) vont donc réagir en formant une coalition pour défendre la démocratie et préparer les élections de 1936. Cette alliance prendra le nom de « Front populaire » (l'expression est du dirigeant communiste Maurice Thorez) et sera rejointe par d'autres mouvements intellectuels, comme la Ligue des droits de l'homme et le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Grâce à cette alliance, le Front populaire remporte les élections législatives le 3 mai 1936 et désigne Léon Blum comme président du Conseil. Le dirigeant du parti socialiste SFIO forme un nouveau ministère le 4 juin. Celui-ci se distingue par deux innovations : la création d'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs et aux Sports et la nomination de trois femmes au gouvernement, alors qu'elles n'ont pas encore le droit de vote.

Ce succès électoral déclenche une immense vague d'espoir chez les travailleurs et entraîne un vaste mouvement général de grève et d'occupation d'usines. Jusqu'à deux millions de travailleurs vont paralyser ainsi le pays, même après le vote des réformes qui vont bouleverser durablement la France, le plus souvent dans une joyeuse ambiance de fête.



Grévistes de l'usine Gillet, 21 juin 1936, DR

Les acquis de 1936

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, à l'hôtel Matignon, à Paris, sont signés des accords entre le président du Conseil, les patrons (CGPF - Confédération générale du patronat français) et les travailleurs (CGT - Confédération générale du travail). Ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et une augmentation de 12% des salaires. Mais on retiendra surtout deux lois votées quelques jours plus tard qui vont bouleverser la vie des ouvriers : instauration de la semaine de 40 heures de travail et octroi de 15 jours de congés payés annuels.